



INTERCOMMUNALE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET D'AMÉNAGEMENT
DU CŒUR DU HAINAUT



Troppey.
Environnement
GF

V/réf.

N/réf. DFI/FDB/SN/I/2021-1646

Votre correspondant : Sophie NACCI

Tél. 065/37.57.56

Mail sophie.nacci@idea.be

Mesdames et Messieurs
les Bourgmestre et Echevins
Grand Place 22
7000 MONS

VILLE DE MONS

07 JUL. 2021

Service Gestion Financières

Mons, le 23 juin 2021

Objet : Secteur Historique – Travaux d'investissement en assainissement bis
Appel à souscription au capital de l'Intercommunale - Travaux 2020 – Parts D

Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

Nous vous transmettons le détail des prises de participation par votre Commune en parts D du capital IDEA, représentatives de votre quote-part d'intervention dans les travaux d'investissement dits « Assainissement Bis ».

Pour rappel, notre Assemblée Générale du 17/12/2008 a procédé à la création de parts D, représentatives de parts dans le capital de l'Intercommunale sans droit de vote. Cela permet la prise de participation des communes en IDEA et d'IDEA en SPGE pour les 17 % d'intervention des communes en travaux d'investissements dits « Assainissement Bis ».

Pour votre bonne information, au niveau de la région du Borinage, un dossier a fait l'objet d'un appel à souscription suite à l'état final approuvé par la SPGE pour la période 2020.

2020 : Stations de pompage de Tertre Est et Tertre Ouest - Etablissement de dégrilleurs automatiques pour un montant de 530.920,12 €.

Vous trouverez, en annexe, le calcul de votre quote-part d'intervention pour ces travaux ; 17 % du montant total des travaux (90.256,42 € (530.920,12 € x 17 %)) répartis entre toutes les communes du Borinage associées au Secteur Historique.

Imprimé sur papier 100% recyclé

Rue de Nimy, 53
7000 Mons
Belgique
Tél. 32 [0] 65 37 57 11
info@idea.be
www.idea.be

BIC GKCCBEBB
IBAN BE16 0910 0073 2074
TVA [BE] 0201.105.843



1/2



 **Cœur du
Hainaut**
Centre d'énergies



2/2

L'échéance du versement de votre quote-part est donc fixée au 31 décembre 2021 sachant que parallèlement l'échéance de cette prise de participation par l'Intercommunale IDEA en SPGE doit intervenir dans les deux mois qui suivent la demande formulée par la SPGE.

Pour votre parfaite information, les calculs des montants dont vous nous êtes redevables ont été établis sur base des chiffres de population arrêtés au 1^{er} janvier 2020 et publiés sur le site officiel de l'Institut National des Statistiques (www.stabel.fgov.be).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins, à l'assurance de notre entier dévouement.

p.o.

Fanny de Brouckère,
Directrice Financière et Informatique.

ENTITE	Investissements de 2020	
Borinage	Habitants	Décompte
Boussu	19.846	6.909,62 €
Colfontaine	20.741	7.221,22 €
Dour	16.512	5.748,85 €
Frameries	21.959	7.645,28 €
Hensies	6.849	2.384,56 €
Honnelles	5.152	1.793,73 €
Jurbise	10.522	3.663,36 €
Lens	4.592	1.598,76 €
Mons	95.887	33.384,19 €
Quaregnon	18.918	6.586,52 €
Quévy	8.085	2.814,89 €
Quiévrain	6.746	2.348,70 €
Saint-Ghislain	23.428	8.156,73 €
TOTAL CENTRE	259.237	90.256,42 €